

# Guide du riverain

## Revégétaliser sa bande riveraine

La protection des lacs découle  
des actions de tous !

Date de publication : Juillet 2024

# Table des matières

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| Table des matières.....                                    | 2         |
| Mise en contexte.....                                      | 3         |
| Qu'est-ce que la bande riveraine?.....                     | 4         |
| Quelle est l'importance de la bande riveraine?.....        | 5         |
| Comment créer une bande riveraine?.....                    | 9         |
| Des étapes à suivre pour une revégétalisation réussie..... | 10        |
| <b>Caractérisation de la bande riveraine.....</b>          | <b>11</b> |
| <i>Délimiter la bande riveraine.....</i>                   | <i>12</i> |
| <i>Noter les éléments déjà présents.....</i>               | <i>13</i> |
| <i>Déterminer les caractéristiques.....</i>                | <i>14</i> |
| <i>Schéma d'exemple.....</i>                               | <i>15</i> |
| <b>Revégétalisation de la bande riveraine.....</b>         | <b>16</b> |
| <i>Choisir des végétaux.....</i>                           | <i>17</i> |
| <i>Planifier la revégétalisation.....</i>                  | <i>20</i> |
| <i>Schéma d'exemple.....</i>                               | <i>21</i> |
| <i>Planter les végétaux.....</i>                           | <i>23</i> |
| Entretien des végétaux de la bande riveraine.....          | 24        |
| Fiche quadrillée pour la caractérisation.....              | 25        |
| Fiche quadrillée pour la revégétalisation.....             | 26        |



# Mise en contexte

Le guide du riverain s'adresse à tout propriétaire riverain désirant participer à l'amélioration de la santé de nos lacs et rivières en posant une action simple sur son terrain, soit de posséder une bande riveraine végétalisée. La présence de végétaux sur la rive est souhaitée chez tous les riverains, puisque les plantes permettent notamment de maintenir une qualité du milieu hydrique suffisante pour s'approvisionner en eau potable, se baigner, naviguer, pêcher, etc.



Ce guide vise à soutenir les riverains dans la revégétalisation de la bande riveraine sur leur terrain. Il introduit les concepts et rôles de la bande riveraine, il précise les étapes à suivre pour caractériser ou évaluer son terrain, puis il indique la démarche pour planifier une revégétalisation adaptée à son terrain et à ses besoins en réalisant un plan.

*Le guide du riverain a été élaboré dans le cadre du Projet pilote de mise en place d'un programme de revégétalisation des bandes riveraines par les municipalités et sensibilisation pour la protection de l'eau.*



# Qu'est-ce que la bande riveraine?

Une bande riveraine est une **ceinture de végétation naturelle** et permanente qui borde les lacs et les cours d'eau. Il s'agit d'une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres. Pour jouer efficacement ses rôles écologiques, la bande riveraine doit être **suffisamment large** et abriter une **végétation indigène** [1] composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres.

Selon la pente de votre terrain, une largeur minimale de 10 à 15 mètres doit être conservée sur votre bande riveraine. Pour connaître précisément la réglementation applicable dans votre situation, il importe de consulter votre municipalité locale.

Bande riveraine réglementaire



Bande riveraine non-réglementaire



De nombreux riverains possèdent une bande riveraine pratiquement exempte de végétaux.

Une bande riveraine d'une largeur insuffisante qui ne contient pas de végétation diversifiée ne pourra pas assurer ses fonctions essentielles au maintien de la qualité des lacs et cours d'eau.

De par ses fonctions indispensables à la santé des lacs et rivières, la bande riveraine prévient de nombreuses problématiques. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de végétaux sur la berge, des conséquences peuvent survenir.

[1] Une plante est considérée comme indigène lorsqu'elle pousse naturellement dans une région donnée, sans intervention humaine.



# Quelle est l'importance de la bande riveraine?

## Lutte contre l'érosion

L'action répétée des vagues ainsi que l'écoulement de l'eau à la surface des sols nus contribuent au détachement de sédiments au niveau du sol. Ce processus se nomme l'**érosion**. En plus d'affecter le paysage, l'érosion des berges peut causer des dommages importants aux propriétés et à toutes autres infrastructures situées en bordure d'un plan d'eau.



Photo : Julie Moisan, MDDEP

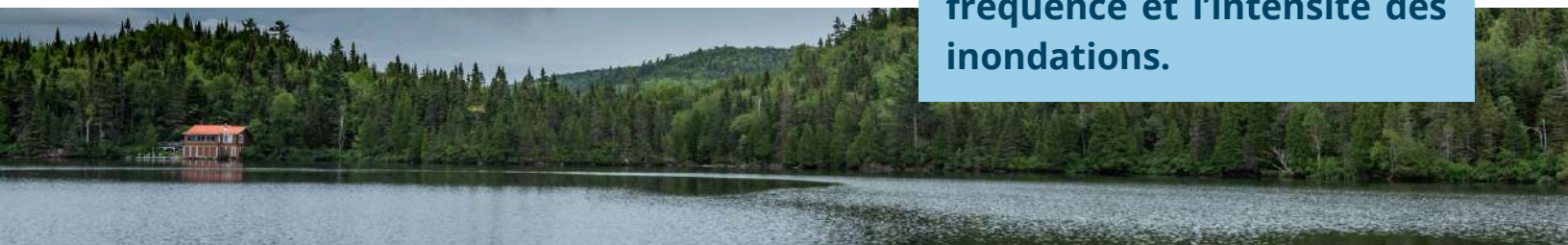


Les racines des végétaux assurent une protection en profondeur et augmentent la résistance du sol face aux perturbations induites par le courant et le vent.

## Atténuation des inondations

Lors de précipitations abondantes, si l'eau n'est pas **ralentie au niveau du sol**, elle s'écoulera rapidement en direction des lacs et rivières. Une augmentation significative du niveau de l'eau peut causer des inondations et entraîner de lourdes conséquences pour les résidences et infrastructures situées à proximité des plans d'eau.

En augmentant l'infiltration d'eau dans le sol et en réduisant la vitesse de l'écoulement, la végétation riveraine peut diminuer la fréquence et l'intensité des inondations.



# Barrière contre la pollution de l'eau

Avant de rejoindre les lacs et les rivières, l'eau qui ruisselle à la surface et qui circule dans le sol transporte avec elle des contaminants (engrais, pesticides, éléments nutritifs, etc.) qui peuvent avoir des conséquences sur la qualité de l'eau. L'arrivée d'éléments nutritifs, provenant notamment des installations septiques, accentue la prolifération d'algues et de plantes aquatiques indésirables.

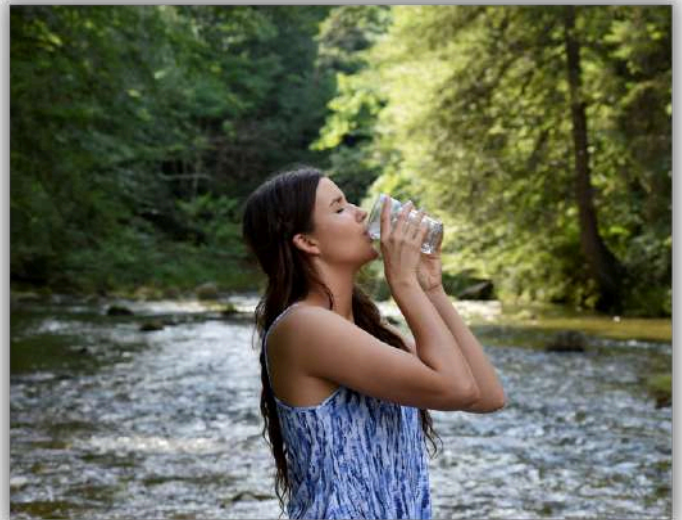


Grâce à leur système racinaire, les végétaux peuvent filtrer et capter les contaminants présents dans l'eau.

Une bande riveraine végétalisée constitue donc une ceinture de protection qui veille à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Les problématiques liées à la qualité de l'eau soulèvent également des préoccupations au niveau de l'**approvisionnement en eau potable**.

Pour plusieurs municipalités, leur principale **source d'eau potable** se trouve dans les lacs, ce qui augmente la vulnérabilité de la population aux enjeux de pollution et de contamination.



« La bande riveraine est au cours d'eau ce que l'écorce est à l'arbre. »



## Régulation de la température

Lorsqu'ils atteignent les plans d'eau, les rayons du soleil augmentent la température du milieu. Un réchauffement élevé de l'eau peut entraîner des **conséquences** importantes sur la **flore et la faune aquatique**, en plus de favoriser la prolifération des **algues bleu-vert**.



L'ombre produite par la végétation permet de limiter le réchauffement de l'eau, ce qui est essentiel au maintien de la biodiversité aquatique.

En régulant la température et en humidifiant l'air ambiant, les végétaux sur votre terrain apportent des bienfaits sur **votre qualité de vie** ! Cette fonction devient particulièrement intéressante dans un contexte de changements climatiques, où les canicules et les vagues de chaleur augmenteront en fréquence et en intensité.



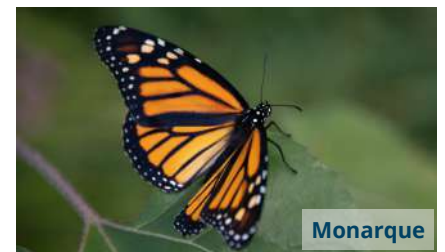
## Refuge de biodiversité

La fragmentation des habitats naturels est l'une des principales causes expliquant le **déclin** massif que subit la **biodiversité** dans le monde entier.

**En protégeant la biodiversité de votre plan d'eau, la végétation riveraine vous permet de pratiquer vos loisirs et activités préférés !**



Hirondelle des rivages



Monarque

Les bandes riveraines végétalisées offrent des **milieux de vie** pour la faune et la flore, en plus de fournir une connectivité entre les écosystèmes.



## L'absence de végétaux dans la bande riveraine peut avoir un impact sur l'intégrité et la valeur de votre propriété

La prolifération d'algues bleu-vert, principalement causée par la pollution et l'augmentation de la température de l'eau, représente un risque pour la santé des usagers des lacs et cours d'eau. En effet, ces bactéries peuvent avoir diverses conséquences, telles que des gastro-entérites, des maux de tête et des irritations au niveau des yeux et de la peau.



**En raison des risques que représente la multiplication des algues bleu-vert, cela pourrait même dissuader de nouveaux acheteurs de procéder à l'achat d'une propriété. Vous pourriez également être contraints à réduire le prix de vente de votre habitation.**

## Précautions à prendre en présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert

Évitez, en tout temps, de boire l'eau des lacs et rivières et particulièrement lorsqu'il y a des fleurs d'eau ou de l'écume. Ne pas faire bouillir l'eau, car cela pourrait même accentuer les effets des toxines produites par les algues bleu vert.

Dans les secteurs où sont visibles des fleurs d'eau ou de l'écume, évitez toute activité pouvant vous faire entrer en contact avec elles et tenez-vous à une distance d'au moins 3 mètres. Il est important d'**attendre 24 heures** après la disparition des fleurs d'eau ou de l'écume dans un secteur avant de vous y baigner et de reprendre vos activités nautiques et aquatiques.





# Comment créer une bande riveraine?

## Option 1: Renaturaliser

- + Complètement gratuit
- + Aucune action à poser
- Long processus (plusieurs années)
- Pas de choix des espèces plantées



Et oui, la méthode **la plus facile** pour créer une bande riveraine : **ne rien faire** ! Elle consiste à arrêter simplement de tondre et d'aménager la partie de son terrain qui fait partie de la bande riveraine. La clé est de **laisser la nature suivre son cours sur la bande** (dans l'eau et sur la rive). Avec le temps, la nature choisira elle-même les espèces qui s'installeront et assurera qu'elles seront bien adaptées aux conditions de la rive. Les résultats de cette méthode apparaissent seulement après plusieurs années.

## Option 2 : Revégétaliser

- + Résultats rapides
- + Possibilité de choisir les plantes
- Coûts faibles à modérés
- Effort modéré nécessaire



La deuxième option est de **choisir et planter des espèces appropriées sur la rive**. Cette option convient particulièrement aux riverains qui souhaitent aménager leur bande riveraine avec les plantes qui conviennent à leurs goûts personnels. Malgré les coûts entraînés par l'achat de végétaux, cette option reste relativement peu coûteuse si on la fait soi-même.

Dans ce cas, vous pouvez :

- Vous informer sur l'existence d'un **programme de revégétalisation** auprès de votre municipalité.
- Vous référer aux pages suivantes qui **proposent une démarche aux riverains** pour revégétaliser les bandes riveraines de façon autonome.
- Vous référer à la **liste de professionnels en revégétalisation et en restauration** qui pourront vous accompagner dans votre démarche. Cette liste est accessible dans la section "Outils" de cette page internet :

<https://www.obvlacstjean.org/informations-et-outils/bandes-riveraines-riverains-et-citoyens/>

# Des étapes à suivre pour une revégétalisation réussie

Les deux prochaines sections du guide vous proposent une méthode à suivre afin de vous accompagner dans la caractérisation et la revégétalisation de votre bande riveraine.

La **caractérisation** (présentée aux pages 11 à 15) s'avère utile afin de connaître les conditions dans lesquelles se trouve votre bande riveraine et ainsi, sélectionner des végétaux qui soient adaptés au site.

En plus d'assurer la viabilité des végétaux plantés, une bonne planification vous permettra également de considérer vos besoins et vos préférences dans la **revégétalisation** (présentée aux pages 16 à 24) de votre bande riveraine.

Les étapes proposées sont simples et faciles à mettre en œuvre. Bien qu'il soit recommandé de les suivre du début à la fin, vous pouvez adapter la démarche à vos besoins et selon les informations que vous possédez concernant les caractéristiques de votre terrain.

## Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout le monde participe à la revégétalisation



Municipalité de Girardville



Marina de St-Prime



Le Domaine Lévesque à Roberval



# Caractérisation de la bande riveraine

## Survol des étapes

- 1 Délimiter la bande riveraine** ..... page 12 à 13
  - Définir la limite du littoral
  - Déterminer la largeur de la bande riveraine
  - Diviser le talus
- 2 Déterminer les caractéristiques** ..... page 12 à 13
  - Identifier le type de sol
  - Identifier les types de sol
  - Le degré d'exposition de la zone
- 3 Production d'un schéma de plantation** ..... page 12 à 13

Une fiche quadrillée est à votre disposition à la page 25 pour exécuter un schéma de votre bande riveraine. Les résultats que vous aurez obtenus pour la caractérisation pourront y figurer. Un exemple de schéma complet vous est fourni à la page 15.

## Le matériel utile à la caractérisation

| MATÉRIEL                                | QUANTITÉ         |
|-----------------------------------------|------------------|
| Seau                                    | 1                |
| Ruban à mesurer                         | 1                |
| Repère pour délimiter la bande rivraïne | Le plus possible |
| Pelle                                   | 1                |
| Carnet terrain                          | 1                |
| Crayon                                  | 1                |
| Règle (30 cm)                           | 1                |

# Délimiter la bande riveraine

## Déterminer la limite du littoral

La frontière qui sépare le milieu aquatique du milieu terrestre s'appelle la limite du littoral. **La largeur de la bande riveraine réglementaire de 10 à 15 mètres est mesurée à partir de cette limite.**

Pour les besoins de l'activité, vous pouvez prendre la distance de votre bande riveraine **à partir de la limite des crues que vous observez en moyenne chaque année, en excluant les inondations exceptionnelles.** Elle ne constitue pas l'emplacement réel de la limite du littoral, mais cette estimation vous donnera une idée de la superficie de votre bande riveraine. Si vous ne savez pas où se situe la limite de crues, vous pouvez utiliser en dernier recours **l'endroit auquel votre pelouse débute à sur la rive.**

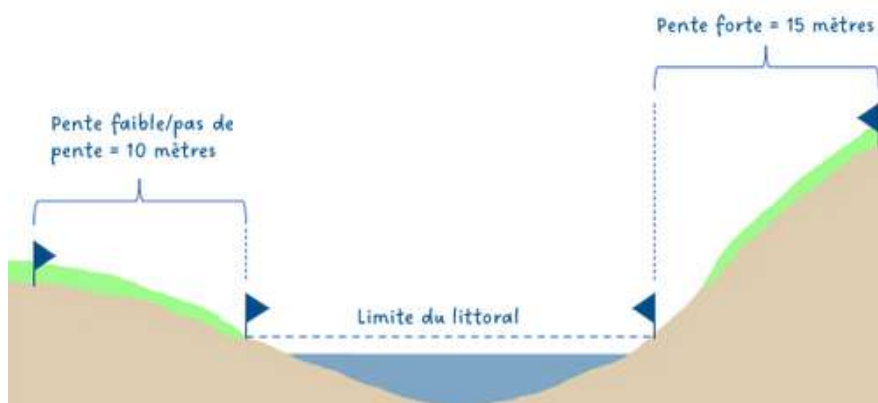
Pour ce faire, vous devez :

- Déterminer l'endroit de la limite du littoral provisoire et y installer des repères visuels aux limites de votre propriété. La bande riveraine débute à cet endroit.



## Déterminer la largeur de la bande riveraine

Estimez si votre pente est forte, faible ou nulle et appliquez la bonne largeur de bande riveraine associée à cette pente. La bande riveraine a un minimum de 10 mètres lorsque la pente est faible ou s'il n'y a pas de pente. Elle a un minimum de 15 mètres lorsque la pente est forte. Fiez-vous aux schémas ci-dessous pour déterminer la pente de votre terrain :



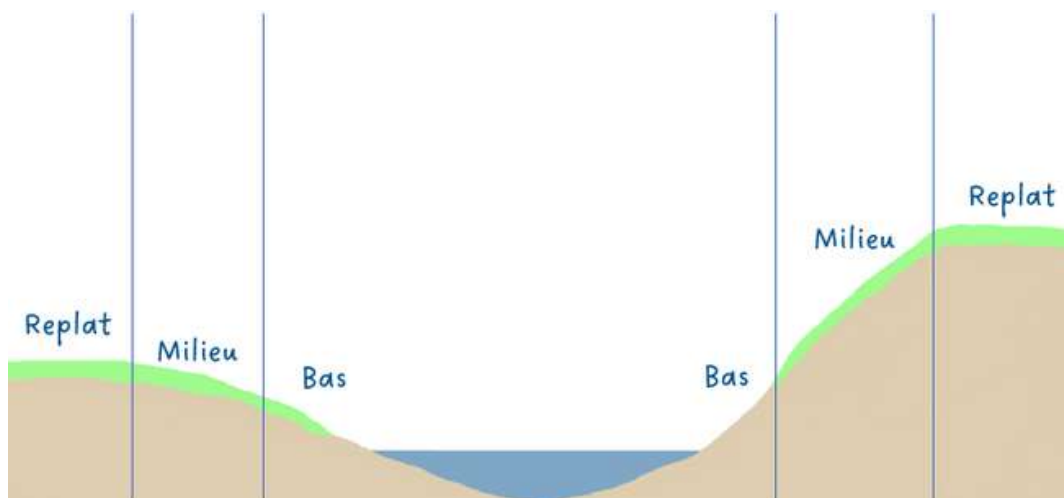
Pour ce faire, vous devez :

- Estimer la pente de votre bande riveraine : forte, faible ou nulle.
- En fonction de la pente, identifier la largeur que devrait avoir votre bande riveraine : 10m si pente faible ou nulle, 15m si pente forte.
- Utiliser un ruban à mesurer à partir des repères indiquant la limite du littoral et mesurer le 10 ou 15 mètres en s'éloignant de l'eau.
- Installer des repères visuels. Ils indiquent l'endroit où se termine votre bande riveraine.



## Diviser le talus

Si votre bande riveraine est située dans une pente, elle comporte un talus. Le talus se divise en trois sections : le bas, le milieu et le replat. Certains végétaux sont plus adaptés pour survivre dans certaines parties du talus.



Pour ce faire, vous devez :

- Si votre bande riveraine comporte un talus, diviser votre bande riveraine en trois sections et identifier le bas, le milieu et le replat du talus.



## Noter les éléments déjà présents

Les éléments qui sont déjà présents sur votre terrain doivent être considérés. Ils influenceront le choix des zones à caractériser et procurent des informations pour choisir les végétaux. Il est intéressant de noter leurs emplacements sur votre schéma et d'estimer la superficie qu'ils occupent.

Pour ce faire, vous devez :

- Sur votre schéma, indiquer la présence des éléments déjà présents sur votre terrain (ex.: quai, maison, cabanon, etc.)
- S'il y a déjà présence de végétaux sur votre terrain, l'indiquer sur votre schéma.

# Déterminer les caractéristiques

Les caractéristiques observées sur une parcelle de votre terrain peuvent différer de celles retrouvées quelques mètres plus loin. Pour cette raison, il est recommandé de caractériser différents emplacements sur votre terrain et d'identifier les différentes conditions dans lesquelles pourront croître les végétaux à planter.

## Le type de sol

Pour ce faire, vous devez :

- Creuser et prendre une poignée de sol
- Rouler la terre entre les mains pour former une boule

Si la boule se tient, le sol est plutôt argileux.

Si la terre glisse entre les doigts, elle est plutôt sableuse.

Si le résultat est entre les deux, la terre est plutôt limoneuse.

Si vous avez toujours un doute sur le type de sol, vous pouvez exécuter le test qui suit :

- Lancer vigoureusement la boule sur une surface plane au sol (exemple : sur votre patio, sur des tuiles au sol, etc.)

Si la boule reste entière, elle est très argileuse.

Si la boule éclate en morceau, elle est très sableuse.

Si le résultat est entre les deux, la terre est plutôt limoneuse.

## Le niveau d'humidité du sol

### Drainage du sol

### Humidité au toucher

Pour ce faire, vous devez :

- Creuser un trou de 30 cm de largeur et de profondeur
- Remplir un seau d'eau et la verser dans le trou
- Retourner voir après 1 heure

- Creuser un trou de 15 cm de profondeur
- Y enfoncer un doigt ou prendre une poignée de sol et la presser

#### Fort

L'eau est entièrement drainée après 1 heure.

#### Moyen

L'eau est drainée en partie après 1 heure.

#### Faible

L'eau est très peu drainée après 1 heure.

#### Faible

Le sol est sec au toucher.

#### Moyenne

Le sol est plus ou moins humide au toucher. Il est humide sans que de l'eau ne s'égoutte lorsqu'il est pressé.

#### Élevée

Le sol est fortement humide au toucher, voire gorgé d'eau. Un sol à humidité élevée aura tendance à être inondé périodiquement.

## Le degré d'exposition de la zone

Pour ce faire, vous devez :

Surveiller les zones à caractériser et noter les niveaux d'ensoleillements suivants :

Cas 1 : La zone est ensoleillée toute la journée (plus de 8 heures)

Cas 2 : La zone est ensoleillée une partie de la journée (de 4 à 8 heures)

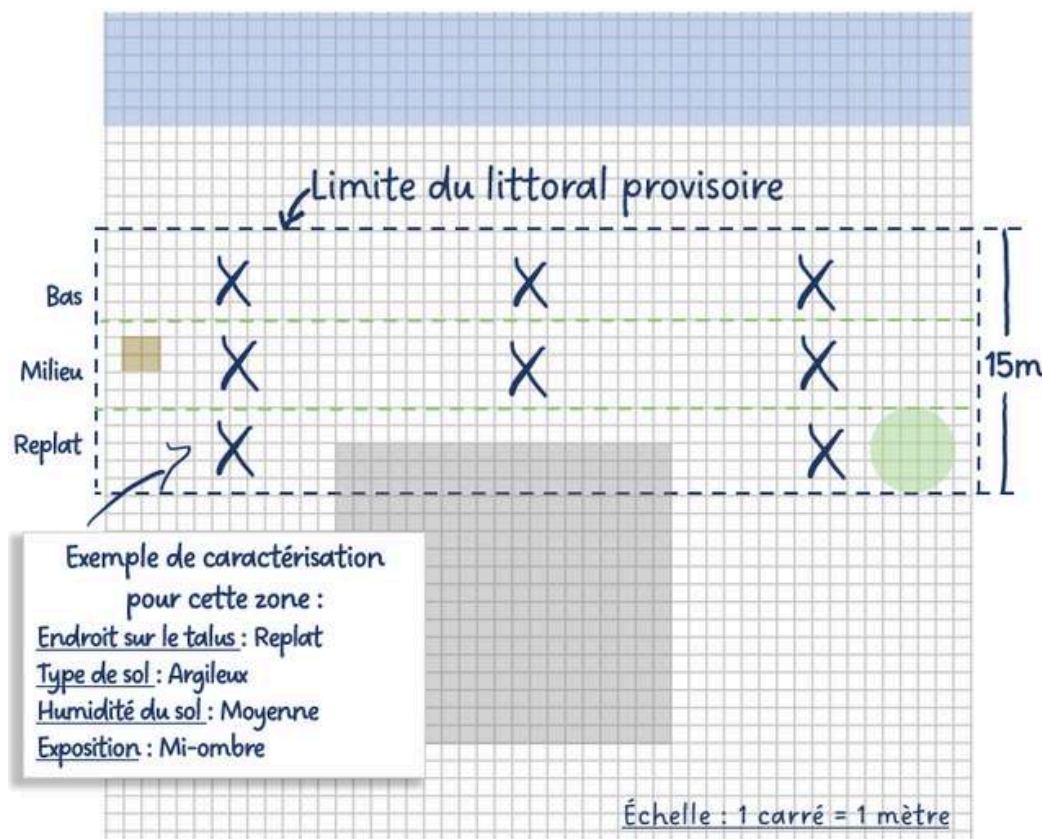
Cas 3 : La zone est ombragée toute la journée (2 à 4 heures d'ensoleillement)



# Schéma d'exemple

## Voici à quoi pourrait ressembler votre schéma pour la caractérisation

Le schéma ci-dessous représente la caractérisation d'une bande riveraine comportant une forte pente, elle mesure donc 15 mètres de largeur. Étant donné qu'un talus y est présent, la bande riveraine est séparée en trois sections (bas, milieu et replat). Les zones caractérisées ont été sélectionnées dans chacune des parties du talus.



## Légende

### Délimiter la bande riveraine

**Limite du littoral provisoire**

**Estimation de la longueur de la bande riveraine selon la pente :**

Faible = 10m / Forte = 15m

**Présence d'un talus :** Oui/non

S'il y a un talus, indiquer : Bas ,milieu et replat

### Déterminer les caractéristiques

Zones caractérisées : **Indiquées par un X**

Type de sol : **Argileux/Limoneux/Sableux**

Humidité du sol : **Faible/Moyenne/Élevée**

Degré d'exposition : **Ensoleillée/Mi-ombre/Ombre**

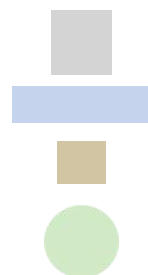
### Exemple d'éléments déjà présents

Maison

Lac

Cabanon

Arbre



# Revégétalisation de la bande riveraine

## Survol des étapes

### 1 Choisir des végétaux ..... page 17 à 19

- Adaptés au climat local
- Adaptés aux conditions du site
- Les trois strates de végétation
- Diversifiés en tailles et en espèces
- selon vos préférences
- Selon l'espace disponible
- Selon l'espace occupé par le végétaux à maturité

### 2 Planifier la revégétalisation ..... page 20 à 22

- Déterminer la quantité et la disposition des végétaux à planter
- Acheter les végétaux

### 3 Planter les végétaux ..... page 12 à 13

- Technique de plantation
- L'entretien

Une fiche quadrillée est à votre disposition à la page 25 pour exécuter un schéma de votre bande riveraine. Les résultats que vous aurez obtenus pour la caractérisation pourront y figurer. Un exemple de schéma complet vous est fourni à la page 15.

Les interventions visant uniquement la végétalisation sans modification de la topographie ne requièrent généralement pas l'obtention d'un permis municipal. En cas de travaux majeurs, il est obligatoire d'obtenir une autorisation auprès de votre municipalité. N'hésitez pas à contacter votre municipalité pour obtenir davantage de précisions.

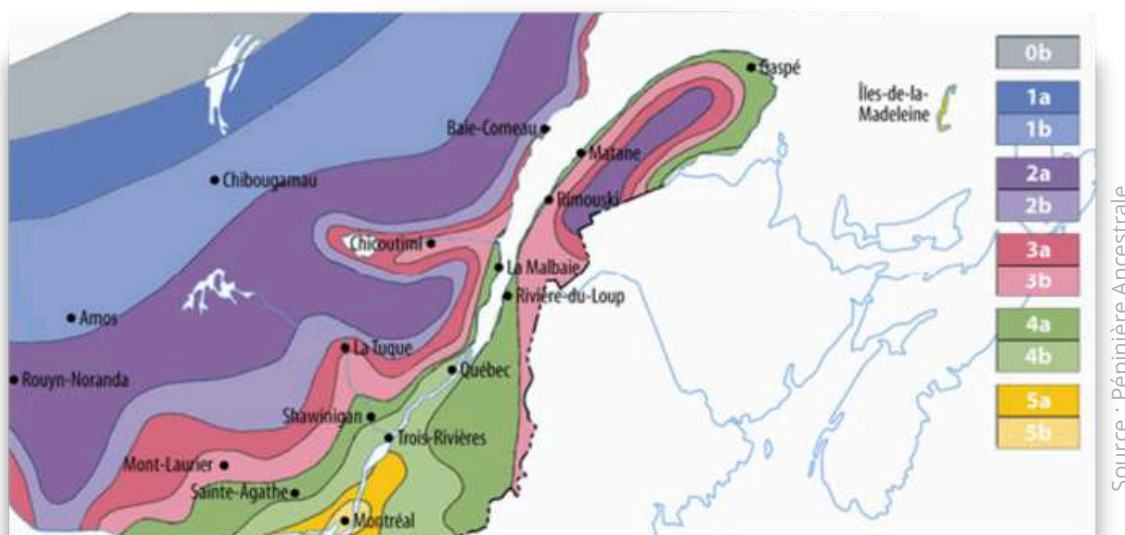


Source : Ville de Repentigny

# Choisir des végétaux

## Adaptés au climat local

Pour vous orienter dans la sélection de végétaux, vous pouvez observer ce qui pousse naturellement sur la rive du plan d'eau. En plus de maintenir le caractère naturel de la bande riveraine, les espèces indigènes[1] sont celles qui sont les mieux adaptées aux conditions locales. Il est également possible de se référer à la carte des zones de rusticité du Québec pour vous assurer que les végétaux choisis soient adaptés au climat régional.



## Adaptés aux conditions du site

L'identification de végétaux adaptés aux conditions du site peut se faire à l'aide de fiches descriptives, où sont présentées les caractéristiques propres à chaque espèce (zone de rusticité, exposition à l'ensoleillement, types de sol, humidité, position dans le talus, etc.).

Exemple de tableau présentant les caractéristiques de différents végétaux

|           | Nom commun                       | Nom latin                   | Hauteur (m) | Largeur (m) | Humidité du sol |         |        | Type de sol |       |        | Exposition |          |       | Localisation |        |        | Type d'enracinement |
|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------|-------------|-----------------|---------|--------|-------------|-------|--------|------------|----------|-------|--------------|--------|--------|---------------------|
|           |                                  |                             |             |             | Faible          | Moyenne | Élevée | Sable       | Limon | Argile | Soleil     | Mi-ombre | Ombre | Bas          | Milieu | Replat |                     |
| Arbres    | Bouleau blanc (Bouleau à papier) | <i>Betula papyrifera</i>    | 20          | 14          |                 | X       | X      | X           | X     | X      | X          | X        |       |              |        | X      | Latéral profond     |
|           | Thuja occidental                 | <i>Thuja occidentalis</i>   | 12          | 4           | X               | X       | X      | X           | X     | X      | X          | X        |       | X            | X      | X      | Superficiel         |
| Arbustes  | Aronie noire                     | <i>Aronia melanocarpa</i>   | 1           | 1           |                 | X       | X      |             | X     | X      | X          | X        |       | X            | X      | X      | Latéral superficiel |
|           | Viorne cassinoïde                | <i>Viburnum cassinoides</i> | 1           | 1           |                 | X       | X      |             | X     | X      | X          | X        | X     | X            | X      | X      | Latéral superficiel |
| Herbacées | Achillée millefeuille            | <i>Achillea Millefolium</i> | 0,6         | 0,3         | X               |         |        | X           | X     |        | X          | X        |       |              |        | X      | Superficiel         |
|           | Iris versicolore                 | <i>Iris versicolor</i>      | 0,8         | 0,6         |                 | X       |        | X           | X     | X      | X          | X        |       | X            | X      |        | Superficiel         |

Le Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec propose une grande variété de végétaux indigènes et adaptés aux différentes conditions riveraines du Québec et permet d'orienter la plantation en présentant, pour chacune des espèces végétales, 19 caractéristiques détaillées

[1] Une plante est considérée comme indigène lorsqu'elle pousse naturellement dans une région donnée, sans intervention humaine.



## Provenant des trois strates de végétation

Chacune des strates de végétation (herbacées, arbustes et arbres) a son rôle à jouer dans l'efficacité de la bande riveraine. Idéalement, les strates de végétation sont plantées de façon à se superposer, car l'étagement d'une végétation diversifiée permettra d'optimiser la capacité de la bande riveraine à remplir ses fonctions écologiques.



## Diversifiés en taille et en espèce

La sélection de végétaux diversifiés en taille et en espèce permet d'assurer une meilleure gestion de la végétation riveraine sur le long terme. Puisque les végétaux possèdent tous leurs caractéristiques respectives, la présence d'une diversité végétale au sein de la bande riveraine favorise la complémentarité des fonctions et des rôles associés à chaque espèce. Par exemple, les arbres possédant un enracinement superficiel seront utiles afin de capter les nutriments (phosphores et azotes), alors que les arbres possédant un enracinement profond permettront de stabiliser la rive et de lutter contre l'érosion.

## Selon vos préférences

Vous pouvez considérer, dans le choix des végétaux, certaines fonctions ou effets désirés de la bande riveraine.

En voici quelques exemples :

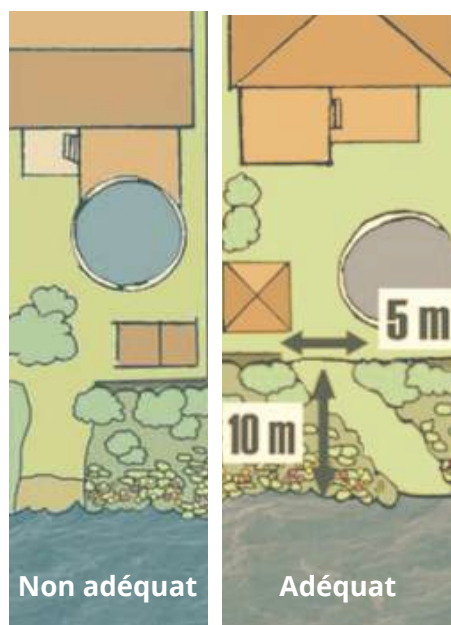
- **Aspect visuel** recherché à long terme
- Autres effets attendus de la bande riveraine (ex.: des végétaux d'une certaine hauteur vont créer un **écran solaire** bénéfique pour vous comme pour le plan d'eau).
- Intérêt envers les végétaux à **valeur ajoutée**, tels que les arbres fruitiers et les vivaces comestibles.



## Selon l'espace disponible pour la revégénéralisation

Pour déterminer l'espace disponible à la plantation de végétaux, vous devez considérer les éléments qui se trouvent sur votre terrain. S'il y a présence de bâtiments, de végétaux ou d'autres ouvrages, veuillez en tenir compte pour y arrimer la disposition des végétaux à planter.

**Cas particulier** : Si votre habitation se trouve dans la bande riveraine, la zone à revégénéraliser peut occuper la moitié de la distance entre votre maison et le lac.



Si vous désirez maintenir un **accès au plan d'eau**, il est permis de laisser un corridor exempt de végétaux sur une largeur maximale de **5 mètres**. Toutefois, celui-ci doit être positionné **en angle** par rapport à la rive.

Ainsi, les polluants transportés par l'eau pourront être retenus par la végétation. Si le corridor d'accès est positionné perpendiculairement au plan d'eau, l'eau s'écoulera directement vers celui-ci, sans que les polluants puissent être retenus par la végétation.

## Selon l'espace occupé par les végétaux à maturité

En vous référant aux fiches descriptives [1] des végétaux, prenez en note la **hauteur** et la **largeur** de l'espèce à maturité. Cette projection est nécessaire pour optimiser la bonne croissance des végétaux au fil du temps.



[1] Vous pouvez vous référer aux fiches techniques telles que celles développées par la FIHOQ dans le [Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec](#).

# Planifier la revégétalisation

À cette étape, le schéma préalablement réalisé pour la caractérisation du terrain vous sera d'une grande utilité. Il est recommandé de s'y référer pour vous guider dans la réalisation du **schéma pour la planification de la revégétalisation**. Un exemple de croquis pour le volet revégétalisation est disponible à la page 26.

- S'il y a présence d'un talus, commencez par **délimiter les trois sections** de la bande riveraine sur le schéma : bas du talus, milieu du talus, replat.
- Toujours sur le schéma, **encerclez les endroits** où vous aimeriez planter des végétaux.
- **Vérifier les préférences** respectives des végétaux :

Par rapport à la **localisation**.

Exemple : Si, parmi les végétaux choisis, une espèce X préfère le replat et qu'une autre espèce Y peut croître dans le bas du talus aussi bien que dans le replat, priorisez la plantation de l'espèce X sur le replat et planter l'espèce Y dans le bas du talus.

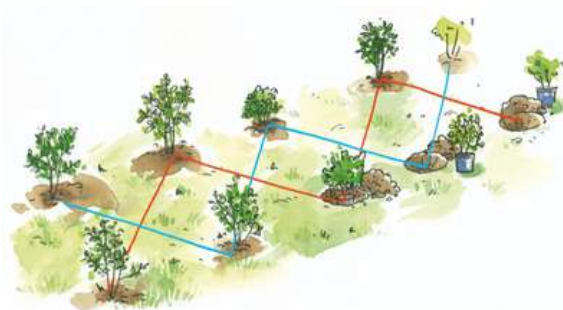
Par rapport à l'**exposition**.

Exemple : Si on veut planter une espèce X, dont la largeur est de 15 m à maturité, à côté d'une autre espèce Y, on doit s'assurer que l'espèce Y soit tolérante à l'ombre/mi-ombre. Si ce n'est pas le cas, on doit s'assurer de respecter une distance minimale de 15 m entre l'espèce Y et l'espèce X.



Dans cet exemple, une distance de 4 m est respectée entre l'arbuste (Thuya occidentalis) et les herbacées (Iris versicolore), car l'Iris versicolore ne tolère pas l'ombre, et la largeur à maturité du Thuya est de 4 mètres.

- **Identifier l'espacement nécessaire** à respecter entre les plants. Pour ce faire, il faut prévoir une distance entre les végétaux correspondant à leur diamètre une fois à maturité. De façon générale, il faut compter de **50 cm à 1 m entre les arbustes** et environ **5 m entre les arbres**. De plus, les végétaux doivent autant que possible être **plantés en quinconce**.

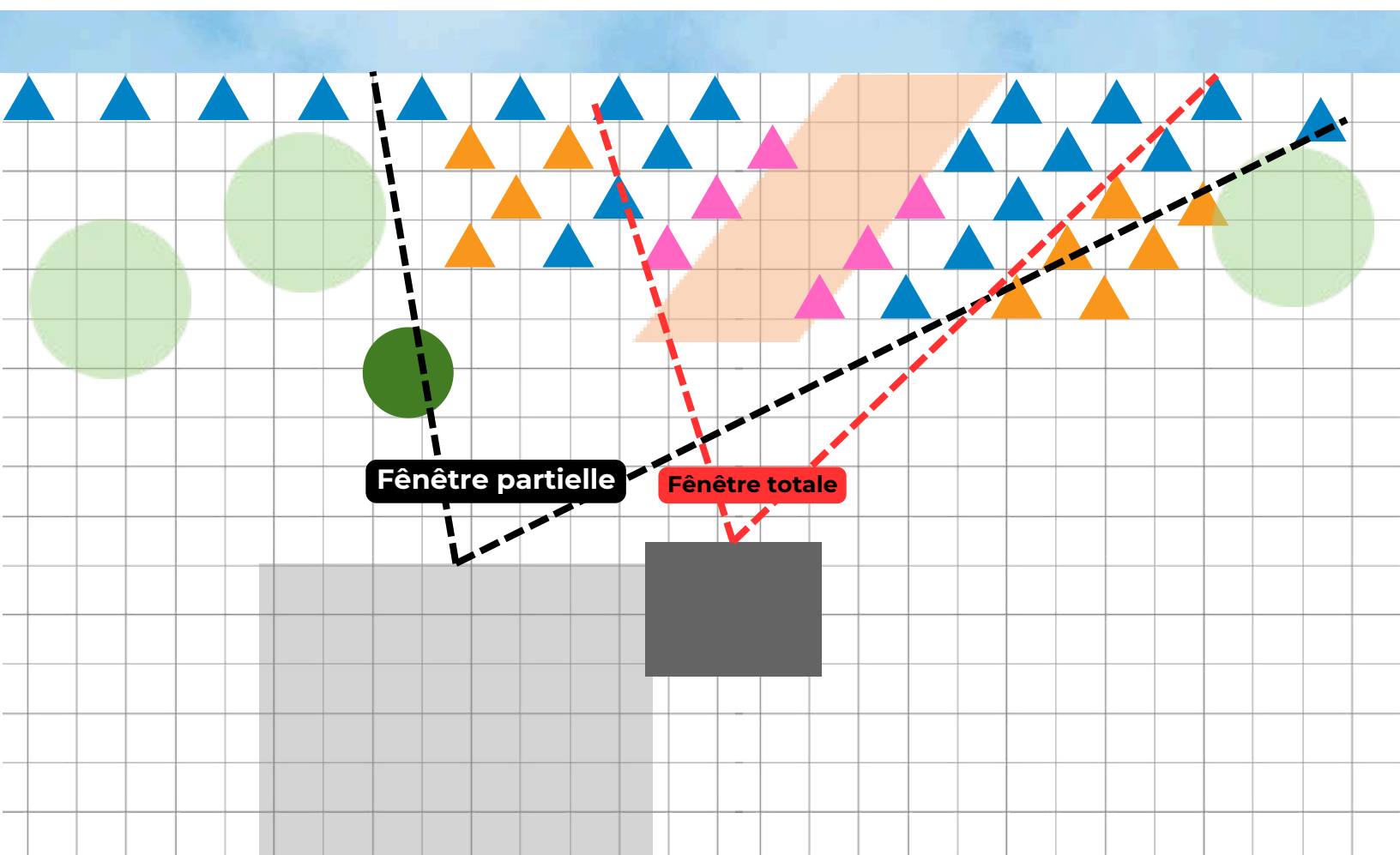


- **Déterminer la quantité et la disposition des végétaux** à planter. En considérant l'espace disponible pour la revégétalisation et l'espacement nécessaire à respecter entre les plants, vous pourrez obtenir le nombre de végétaux à planter pour chacune des espèces. Il se peut que vous soyez appelés à concevoir différents croquis avant de trouver la disposition qui soit la mieux adaptée à votre situation. En réalisant cet exercice de planification, vous vous assurez de renforcer la durabilité de votre revégétalisation !

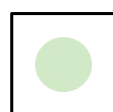


# Modèle de revégénéralisation

*Voici à quoi pourrait ressembler votre schéma pour la caractérisation*



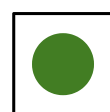
## Légende



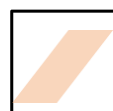
Arbre déjà présent



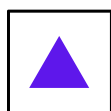
Arbuste de grande taille 1



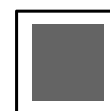
Nouvel arbre 1



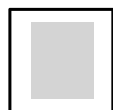
Corridor d'accès



Arbuste de petite taille 2



Patio/Terrasse



Maison



Arbuste de petite taille 3

*Il existe mille et une façons de revégétaliser votre bande riveraine. Il est cependant important de tenir compte des besoins en lumière et en humidité de vos végétaux pour choisir leur emplacement*





# Acheter les végétaux

## Programmes de revégénéralisation

Vous pouvez vous informer auprès de votre municipalité locale sur l'existence d'un programme de revégénéralisation des bandes riveraines permettant de commander des végétaux à un prix réduit.

## Pépinière et serres

Si vous n'avez pas accès à ce type de programme, ou bien si l'offre de végétaux proposée ne vous convient pas, vous pouvez trouver une grande variété de végétaux indigènes et adaptés à votre bande riveraine dans les pépinières et les serres de votre région.

Lors de l'achat, vous pouvez rechercher ce logo qui permet d'identifier les végétaux recommandés pour les bandes riveraines.





# Planter les végétaux

Informations adaptées du Guide de bonnes pratiques en bandes riveraines (FIHOQ).

## Préparation du terrain pour la plantation

Dans le cas d'un sol nu, c'est-à-dire une surface de terrain dépourvue de toute couverture végétale telle que de l'herbe, des plantes ou des arbres, la terre est exposée directement aux éléments naturels, sans protection. Il est préférable de retirer les débris, sauf s'ils contribuent à la stabilité de la rive. Avant la plantation, il est important de vérifier la possibilité d'un ensemencement.

Si l'on plante sur une pelouse, sauf exception, il ne faut pas arracher le gazon ni ajouter de terre par-dessus. On plante directement dans le sol en enlevant une plaque de gazon. Pour faciliter la reprise des plants et les travaux (le creusage est plus facile dans un sol humide que dans un sol sec), il est conseillé d'arroser la veille des travaux sans provoquer de ruissellement. En particulier sur un terrain en pente, plusieurs séances d'arrosage léger sont préférables à une seule séance prolongée.

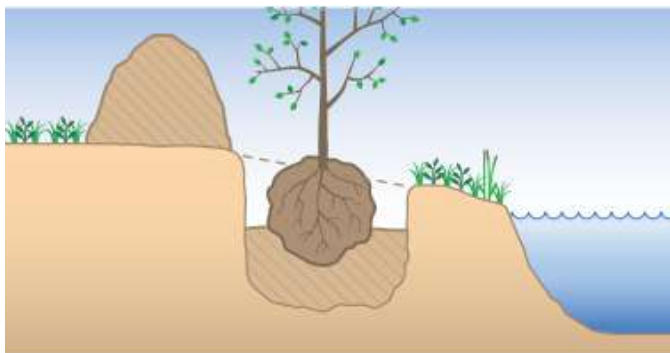
Sur un terrain végétalisé, il n'est pas recommandé de tondre toute la bande riveraine avant la plantation, car cela pourrait augmenter le ruissellement. Certaines personnes préfèrent placer les plantes directement aux emplacements prévus, tandis que d'autres utilisent des piquets pour marquer les emplacements. Il faut également éviter de planter dans un sol sec.

## Technique de plantation de base



### 1. Creuser le trou

Creuser un trou assez grand pour y mettre votre plant. Dans le cas de racines nues, creuser un trou 2 fois plus grand que la taille des racines (largeur et hauteur). S'assurer que le fond est bien meuble. Remuer le sol et éviter de le compacter.



### 2. Installer le plant

Le collet (jonction entre les racines et les tiges) doit être au niveau du sol.

En cas de sol compact ou pauvre, ajouter des éléments nutritifs (terreau, mousse, sphagnum, compost, etc.).

# Planter les végétaux

Informations adaptées du Guide de bonnes pratiques en bandes riveraines (FIHOQ).

## Technique de plantation de base

### 1. Installation

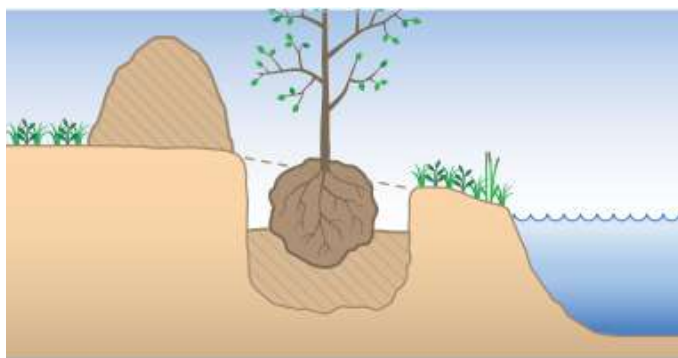
Avant de creuser placer votre bache de plastique prêt du futur trou de plantation afin de disposer la terre sur celle-ci pour éviter des pertes et que lors de pluie que ses sédiments se retrouvent dans le lac



#### 1. Creuser le trou

Creuser un trou assez grand pour y mettre votre plant. Dans le cas de racines nues, creuser un trou 2 fois plus grand que la taille des racines (largeur et hauteur).

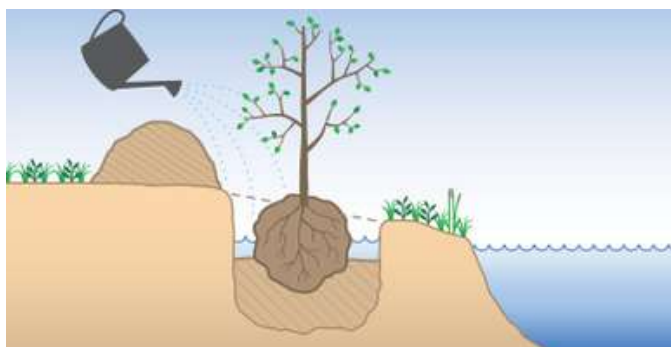
S'assurer que le fond est bien meuble. Remuer le sol et éviter de le compacter.



#### 2. Installer le plant

Le collet (jonction entre les racines et les tiges) doit être au niveau du sol.

En cas de sol compact ou pauvre, ajouter des éléments nutritifs (terreau, mousse, sphaigne, compost, etc.).



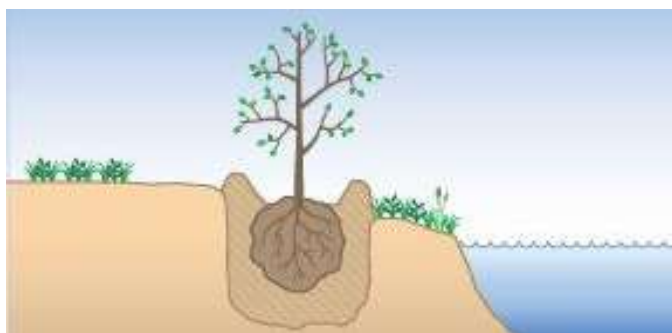
#### 3. Hydrater le plant

On utilise la terre d'excavation pour remplir le trou à moitié et on tasse légèrement. Si le sol est très sec, notamment en pente, on peut arroser directement dans le trou pour s'assurer que la terre autour des racines soit bien humidifiée.

# Planter les végétaux

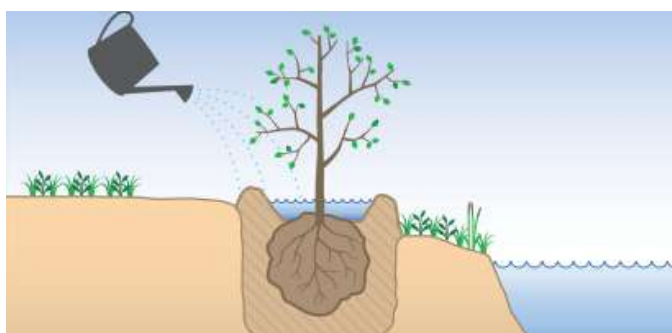
Informations adaptées du Guide de bonnes pratiques en bandes riveraines (FIHOQ).

## Technique de plantation de base



### 4. Compléter le remplissage

On finit de remplir le trou en tassant légèrement. Pour un arbre, il faut parfois mettre un tuteur temporaire. On prépare la cuvette d'arrosage en faisant un petit monticule de terre autour du trou (comme un beigne autour de l'arbre) pour que l'eau reste bien dedans quand on arrose ou lorsqu'il pleut.



### 5. Creuser le trou

on arrose en remplissant la cuvette. Si l'eau s'écoule rapidement, on recommence jusqu'à ce que celle-ci reste dans la cuvette quelques minutes ;

Si ça n'a pas déjà été fait, on coupe les tiges abîmées et on enlève les feuilles mortes ou abîmées.



# Entretien des végétaux de la bande riveraine

Informations adaptées du Guide de bonnes pratiques en bandes riveraines (FIHOQ).

Les bandes riveraines naturelles, qui ne subissent aucune activité humaine, n'ont généralement pas besoin d'entretien. Il vaut mieux laisser la nature effectuer son travail. Toutefois, dans les milieux habités qui subissent des pressions, il est préférable de vérifier annuellement l'état de sa bande riveraine. Des épisodes de crues ou de verglas peuvent induire des dégâts qui nécessitent un certain niveau d'intervention.



Pour toute opération d'**abattage**, d'**élagage** ou de **suppression** de végétaux problématiques, vous devez d'abord vous informer auprès de votre municipalité afin de connaître la réglementation applicable.

La **taille des arbustes** peut avoir lieu au cours des premières années afin de favoriser leur croissance. Ensuite, on taille un arbuste seulement s'il devient non sécuritaire.

L'**élagage des branches**, sur les arbres, ne se fait que si les branches deviennent dangereuses. Sinon, on maintient le plus longtemps possible l'effet d'ombrage créé par les arbres sur l'eau.

Le **désherbage** peut être utile au cours des premières années afin de favoriser la croissance des végétaux plantés.

L'ajout de **paillis** permet d'éviter le dessèchement des plants, particulièrement si la revégétalisation a lieu sur un sol nu. Par contre, il est déconseillé d'utiliser du paillis sur toute la superficie de la bande riveraine, car cela empêcherait le développement des plantes herbacées essentielles.

L'utilisation de fertilisants et de pesticides est fortement **non recommandée**. Le Code de gestion des pesticides interdit l'application de fertilisants et de pesticides à proximité d'un plan d'eau.

## Attention aux espèces exotiques envahissantes!

Il importe de surveiller la présence d'espèces exotiques envahissantes dans votre bande riveraine. Des espèces comme le phragmite, la salicaire pourpre ou la renouée du Japon peuvent s'implanter, éliminer les espèces indigènes et empêcher les bandes riveraines de jouer leurs rôles écologiques. Le [Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec](#) identifie les espèces envahissantes ainsi que les espèces sensibles ou nuisibles.



## Légende

### Délimiter la bande riveraine

**Limite du littoral provisoire**

**Estimation de la longueur de la bande riveraine  
selon la pente :**

Faible = 10m / Forte = 15m

**Présence d'un talus :** Oui / non

**S'il y a un talus, indiquer :** Bas ,milieu et replat

### Déterminer les caractéristiques

**Zones caractérisées :** Indiquées par un X

**Type de sol :** Argileux / Limoneux / Sableux

**Humidité du sol :** Faible / Moyenne / Élevée

**Degré d'exposition :** Ensoleillée / Mi-ombre / Ombre

## Légende

S'il y a un talus, indiquer : Bas ,milieu et replat

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |





ORGANISME  
DE BASSIN VERSANT  
LAC-SAINT-JEAN

*L'eau: nos racines, notre fierté*